



3 décembre 2013

Résultats intermédiaires de l'expertise de chirurgie viscérale hautement spécialisée – Partenariat fort avec le CHUV

(IVS).- La conseillère d'Etat en charge de la santé, Esther Waeber-Kalbermatten, a signé avec son homologue vaudois Pierre-Yves Maillard un accord de coopération dans le domaine hospitalier. Celui-ci prévoit un partenariat fort entre le Service de chirurgie de l'Hôpital de Sion et le Service de chirurgie viscérale du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Cette mesure a été prise suite aux recommandations du Prof. Jean-Jacques Houben, mandaté par le Département valaisan de la santé pour expertiser le Département de chirurgie viscérale de l'Hôpital de Sion. La coopération, qui sera effective dès le 1^{er} janvier 2014, permettra de garantir à la population valaisanne une prise en charge médicale de niveau universitaire dans ce domaine.

Début octobre 2013, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a mandaté le Professeur belge Jean-Jacques Houben pour effectuer une expertise de la chirurgie viscérale hautement spécialisée pratiquée à l'Hôpital de Sion. Le Prof. Houben est notamment professeur titulaire de la Chaire de chirurgie digestive et pédiatrique de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). En sept semaines, le Prof. Houben a analysé les trois dossiers médiatisés en 2013 suite à des opérations hautement spécialisées de chirurgie viscérale. Il a également passé en revue plus de 50 dossiers de patients opérés du foie et de l'œsophage entre 2011 et 2012. L'expertise des interventions sur le pancréas et le colon/rectum est en cours.

Résultats intermédiaires du Prof. Houben

A ce stade de l'expertise, le Prof. Houben considère que le nombre d'interventions hautement spécialisées sur le foie est suffisant pour permettre à un chirurgien ayant des compétences chirurgicales préalables de garantir la sécurité des patients. En revanche, le recrutement de patients s'avère insuffisant en pathologie œsophagienne lourde pour garder une équipe de pointe sur le site de l'Hôpital de Sion.

Après analyse des itinéraires cliniques, le Professeur Houben estime que l'Hôpital du Valais possède des compétences indéniables pour prendre en charge les patients devant recourir à des prestations de chirurgie viscérale hautement spécialisée. Le Service de chirurgie de l'Hôpital de Sion dispose d'une imagerie de qualité, d'appareils de pointe (par ex. PET-scan), d'un service d'anatomie pathologique pointu, d'un laboratoire de biologie clinique complet, d'un Trauma Center, d'une unité de soins intensifs performante et de soins infirmiers prévoyants. L'environnement multidisciplinaire est par contre insuffisant dans les domaines de la gastroentérologie spécialisée, des supports de suite de traitement, mais également au niveau de l'anesthésie qui doit se spécialiser.

Sur le plan chirurgical, l'expert relève une disponibilité clinique infaillible, un engagement thérapeutique fort, une connaissance avancée en anatomie chirurgicale et une maîtrise des technologies modernes. Il met néanmoins en garde contre l'isolement du chirurgien viscéral principal qui s'appuie sur une équipe médico-chirurgicale aux compétences hétérogènes. Selon le Prof. Houben, plusieurs indications opératoires sont discutables notamment dans le cas de certaines pathologies bénignes ou oncologiques avancées, pour lesquelles des stratégies alternatives multidisciplinaires auraient pu être envisagées.

De même, devant certains risques techniques délicats, le suivi des complications s'est avéré trop peu pluridisciplinaire.

Prise en charge de niveau universitaire pour les patients valaisans

Sur recommandation du Prof. Houben, le Canton du Valais a signé un accord avec le Canton de Vaud visant à instaurer un partenariat fort entre le Service de chirurgie de l'Hôpital de Sion et le Service de chirurgie viscérale du CHUV.

Dès le 1^{er} janvier 2014, chaque dossier de patient valaisan pouvant nécessiter des prestations de chirurgie viscérale hautement spécialisée sera soumis à un colloque pluridisciplinaire commun, composé de médecins du CHUV et de l'Hôpital du Valais. Le colloque établit la stratégie thérapeutique optimale pour le patient. Il détermine notamment le traitement à adopter, se prononce sur les indications opératoires et décide des éventuelles interventions chirurgicales. La composition des équipes médico-chirurgicales sera décidée conjointement par les chirurgiens des deux services, en fonction du degré de complexité de l'intervention, quel que soit le lieu de l'intervention. Concrètement, des chirurgiens du CHUV viendront régulièrement opérer à l'Hôpital de Sion, de même que des chirurgiens de l'Hôpital de Sion se rendront au CHUV.

Cette nouvelle coopération assurera un encadrement des pratiques professionnelles. Elle garantira l'application en Valais des modes et techniques de prise en charge d'un grand hôpital universitaire. Par ailleurs, elle permettra aux chirurgiens viscéraux de l'Hôpital de Sion et du CHUV d'accroître le nombre d'actes pratiqués dans leurs spécialités respectives, condition indispensable à la garantie de la qualité des prestations hautement spécialisées. Un audit mesurera chaque année la qualité de la prise en charge des patients valaisans.

Les services de soutien à la chirurgie viscérale hautement spécialisée (gastro-entérologie, anesthésie, imagerie médicale, médecine nucléaire, oncologie, anatomo-pathologie et soins intensifs) seront progressivement impliqués de manière active dans le partenariat. L'objectif est de développer des pôles de compétences bilatéraux pour renforcer la qualité de la prise en charge des patients.

Afin de faciliter la coopération entre professionnels de la santé, les trajectoires de soins des patients seront établies pour chaque pathologie relevant de la chirurgie viscérale hautement spécialisée. Elles tiendront compte des spécificités linguistiques et régionales.

Un modèle de coopération déjà éprouvé

L'accord signé s'inscrit dans le cadre des coopérations déjà mises en place entre le Canton du Valais et le CHUV dans d'autres domaines, notamment la chirurgie cardiaque et la cardiologie. Il témoigne de la volonté du Canton du Valais de poursuivre ses partenariats avec les centres hospitaliers universitaires, notamment dans le domaine de la médecine hautement spécialisée. La concrétisation de ce partenariat fait notamment suite à la déclaration d'intention signée par l'hôpital du Valais et les hôpitaux universitaires de Berne, Genève et Lausanne en septembre 2013.

Personnes de contact :

- **la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), Tel. 079 248 07 80 ;**
- **Prof. Jean-Jacques Houben, expert belge de chirurgie viscérale (pendant la Conférence de presse).**